

Votre délégataire du service d'eau potable vous accompagne
Une question? comment nous contacter:



Accédez à l'ensemble de nos services avec notre application mobile **Veolia & moi** :



Notre **Centre Relation Client** est à votre écoute du lundi au vendredi, de 08h00 à 18h00 au **0969 323 529** et 24h/24 7j/7 pour les urgences.



Votre **Agence de proximité** située **Bd des Tourelles, 72800 Le Lude** vous accueille le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,

Vous suspectez la présence d'une fuite sur votre installation privée ou vous venez d'être alerté par votre service de l'eau?

Un test simple et rapide pour confirmer l'existence d'une fuite:

Effectuez un relevé de votre compteur, le soir au coucher.



Au réveil, si les chiffres ont changé, il y a probablement une fuite.

Suite à une fuite d'eau, ma facture peut-elle être réduite?

Oui, si vous remplissez les conditions suivantes:

Votre facture concerne un local d'habitation.

La consommation inhabituelle excède le **double de la consommation moyenne** de ce même local d'habitation.



La fuite d'eau responsable de cette surconsommation est située sur une **canalisation privative**. (Les fuites dues à un appareils ménagers, des équipements sanitaires ou de chauffage ne sont pas couvertes).



Vous devez faire réparer la fuite par un plombier professionnel dans un délai d'**un mois maximum** à compter de l'information d'une consommation anormale communiquée par votre service de l'eau. L'entreprise de plomberie devra établir une **attestation** précisant la **localisation de la fuite** et sa date de réparation, que vous devrez joindre à votre demande de plafonnement de votre facture auprès de votre service de l'eau.